

Bulletin trimestriel de la section académique de Montpellier - Octobre 2011 - N°233

Du 13 au 20 Octobre 2011

Élections aux CAPA-CAPN, CCP et CTA-CTM

Ensemble, pour en finir avec la politique de démantèlement du Service Public d'Éducation et de remise en cause de ses missions et de nos métiers, pour imposer une autre politique éducative, ambitieuse pour l'École, pour les jeunes et pour les personnels

Votez efficace, choisissez le SNES et la FSU

Dans les salles des profs, le vote électronique suscite débats et interrogations : ses modalités, leurs possibles conséquences sur la participation - qui jusqu'ici dépassait 65% - et les raisons pour lesquelles le ministère a mis tant d'acharnement à l'imposer contre la majorité des organisations syndicales.



Aussi légitimes soient-elles, ces interrogations ne doivent pas pour autant faire oublier **l'importance des enjeux** de ces élections.

Choisir ceux qui, pendant 4 ans, vont vous défendre et défendre l'ensemble de la profession dans les Commissions Paritaires et les Comités Techniques.

Renforcer le paritarisme, que le gouvernement cherche à affaiblir à tout prix faute de pouvoir s'en débarrasser. Une bonne raison de plus pour voter : il y a fort à parier qu'une diminution de la participation serait utilisée pour affaiblir le rôle de vos élus.

Renforcer le SNES et la FSU. Ce sont les élections au CTA et au CTM qui détermineront la représentativité de chaque organisation syndicale, donc son poids et son efficacité face à l'administration et au gouvernement : un enjeu d'une très grande importance face à la politique de démantèlement du Service Public d'Éducation et de remise en cause de nos métiers, de nos statuts et de nos carrières.



Ensuite **la dimension très « politique » de ces élections**, qui seront pour le gouvernement un véritable test.

Un test sur le bilan de sa politique éducative, des suppressions massives de postes, de leurs conséquences dévastatrices pour les conditions d'enseignement, et des empilements de « réformes » dont le but est de « financer » les suppressions, au détriment des missions du Service Public et de l'intérêt des élèves, et au prix de dégradations répétées de nos conditions de travail et d'emploi.

Un test enfin parce que les mobilisations massives de notre profession, à l'initiative du SNES et de la FSU, ont obtenu un soutien de plus en plus large et durable des parents et de l'opinion publique. Plus de 60% des Français font aujourd'hui de l'Éducation leur priorité ! Cela fait de **la politique éducative** – celle menée depuis 2007, et celle qui sera menée dans les années à venir - **une question politique majeure que personne ne peut plus ignorer ni négliger.**

Il ne fait alors aucun doute que nos élections professionnelles et leurs résultats auront un **fort impact politique**.

Le Snes et la Fsu sont déterminés à poursuivre ces combats avec l'ensemble de la profession, dans les instances paritaires comme dans les mobilisations. Choisissez de les renforcer, de renforcer leur action.

Bernard DUFFOURG

Sommaire :

PRIX : 0,30 €

MONTPELLIER SNES

Enclos des Lys B - 585 Rue de l'Aiguelongue

MONTPELLIER - 04 67 54 10 70

Port payé - Dispensé de timbrage

Presse - Montpellier CT





Les commissions paritaires : un acquis de la Fonction Publique, une garantie pour la défense des personnels et de la profession. Le gouvernement essaye de les supprimer. Défendons-les !

CERTIFIÉS ET ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT

HORS-CLASSE

LABORIE RAYMOND – Economie et Gestion – Lycée Jean Monnet – Montpellier
GELY BRIGITTE – Allemand – Collège François Mitterrand– Clapiers
JOUVE THIERRY – Mathématiques – Collège F. Desmons – St Geniès de Malgoirès
CAZES MICHÈLE – Anglais – Lycée Jules Fil – Carcassonne
GIRONELL GÉRARD – SES – Lycée François Arago – Perpignan
MEKLAT ZAHIA – Lettres Modernes – Lycée Jean Baptiste Dumas – Alès

CLASSE NORMALE

DENJEAN-DAGA FLORENCE – Mathématiques – Lycée Dhuoda – Nîmes
ROUSSEL ARNAUD – Histoire-Géographie – Collège Marie Curie – Pignan
VINCENT MAGALI – SVT – Lycée Victor Hugo – Lunel
FUMEL HERVÉ – Histoire-Géographie – Lycée Chaptal – Mende
LETOUZEY-FABERON SARAH – Sc. Physiques – Collège Mont Duplan – Nîmes
MOLINER MARC – Histoire-Géographie – Lycée Jean Lurçat – Perpignan
AZNAR CLAIRE – Technologie – Collège Le Bosquet – Bagnols sur Cèze
LEGAL MARIE – Lettres Modernes – Collège Romain Rolland – Nîmes
QUITTET CHRISTOPHE – Mathématiques – Lycée Jean Moulin – Béziers
BERNARDY ELSA – Lettres Modernes – Lycée Louis Feuillade – Lunel
BARDY-MEJEAN FABIENNE – Sc. Physiques – Lycée Jean Jaurès – St Clément de Rivière
PREVOST FRANÇOIS – Lettres Modernes – Lycée Chaptal – Mende
VERNEDAL CLÉMENT – Sc. Physiques – Collège du Salagou – Clermont l'Hérault
OREFICI FRÉDÉRIQUE – Anglais – ZR Nîmes - Collège Capouchiné – Nîmes
LASNEL ALEXANDRE – Technologie – Collège Pierre et Marie Curie – Rieux Minervois
MORALES GÉRALDINE – Espagnol – Lycée Charles Renouvier – Prades
LANDAIS JULIEN – Mathématiques – Collège François Rabelais – Montpellier
RAYNAL CÉCILE – Documentation – Lycée Jean Monnet – Montpellier
MONTAZEAUD STÉPHANE– Histoire-Géographie – Collège G. Brassens – Lattes
IBANEZ STÉPHANIE – Education Musicale – IUFM – Carcassonne
THIEBAUT FLORENCE – Sciences Physiques – Lycée Alphonse Daudet – Nîmes
GARABEDIAN CATHERINE – Anglais – Collège François Villon – St Gély du Fesc
RICAUD LIONEL – Histoire-Géographie – Collège Cité – Narbonne
LELGOUARCH SOPHIE – Education Musicale – Collège F. Desmons – St Geniès de Malgoirès
CATHALA JEAN-LUC – Génie Mécanique – Lycée Jean Moulin – Béziers
COMPERE ISABELLE – Arts Plastiques – Collège Françoise Giroud – Vendres
TOLEDANO JEAN-LUC – Biochimie – Lycée Jean Mermoz – Montpellier
PEREIRA PAULINE – Espagnol – ZR Prades - Collège P. Fouché – Illes sur Têt
CARDINAL KARINE – Philosophie – Lycée Jean Moulin – Béziers
COLLIN-LANGE THOMAS – Lettres Classiques – Lycée Jean Lurçat – Perpignan
TRUILLET-BOUSSAC SYLVIE – SVT – Collège Gaston Bonheur – Trèbes
KINACH HÉLÈNE – Mathématiques– Lycée Jean Mermoz – Montpellier

CE QUE NOUS VOULONS POUR LE SECOND DEGRÉ ET SES PERSONNELS

Une profession respectée, un métier revalorisé

Il faut **rendre à notre profession la sérénité d'exercer un métier de plus en plus exigeant**, reconnaître son rôle, lui donner **les moyens de préparer la réussite** de nos élèves. Il faut **respecter et revaloriser notre métier**.
Notre **compétence professionnelle** doit être **reconnue, notre liberté pédagogique respectée**. Nous voulons des conditions de travail décentes, **du temps pour la concertation** et le travail en équipe, une formation continue efficace sur le temps de travail, une réflexion sur les programmes et les pratiques associant toute la profession.

Un enseignement de qualité pour tous les jeunes, une réelle ambition pour le Service Public d'Éducation

Il faut **en finir avec les suppressions massives de postes** aux concours et dans les établissements (près de 60 000 en 4 ans !) qui asphyxient le système éducatif, **investir dans l'Éducation Nationale et lui redonner la priorité.**
Il faut recruter, remplacer tous les départs en retraite, créer les milliers de postes dont nos établissements et nos élèves ont besoin. Il faut alléger les effectifs dans les classes, dédoubler, diversifier les formations, défendre les disciplines, renforcer les options, les enseignements technologiques, les vies scolaires, l'aide aux élèves en difficulté, faire un effort particulier pour combattre les inégalités croissantes et pour l'éducation prioritaire.
La formation des jeunes est un investissement pour l'avenir !

Des statuts respectés et renforcés

Nous sommes des cadres de la Fonction Publique. Devant les tentatives de déqualification de notre métier, de mise en concurrence des établissements et de remise en cause de nos services, de nos carrières et des concours nationaux, nous voulons que **nos statuts soient renforcés. Ils garantissent l'indépendance de notre métier et notre liberté pédagogique face aux pouvoirs locaux et aux pressions de toutes sortes. Ils assurent aussi la cohérence et l'unité** du système éducatif partout sur le territoire national.



AGRÉGÉS

HORS-CLASSE

DUFFOURG BERNARD – Mathématiques – Lycée Jules Guesde - Montpellier
GAY MONIQUE – Mathématiques – Lycée Joffre – Montpellier
ILLES JOËL – STI (Génie Mécanique) – Lycée Emile Peytavin – Mende
BASSIS PATRICK – EPS – Lycée Jean Mermoz – Montpellier

CLASSE NORMALE

HUMEAU BERTRAND – Mathématiques – Lycée Dhuoda – Nîmes
SANCHEZ Y IRANZO ISABEL – Espagnol - Lycée Rosa Luxemburg – Canet en Roussillon
AMOUROUX STÉPHANE – Mathématiques – Lycée Emile Peytavin – Mende
BLANCH DOMINIQUE – Espagnol – Lycée Diderot – Narbonne
BEZIAT GUILLAUME – Physique-Chimie – Lycée Paul Sabatier – Carcassonne
KAWA CATHERINE – Histoire-Géographie – Collège Pic Saint Loup – Saint Clément de Rivière
GARCIA CYRIL – Mathématiques – Lycée Louis Feuillade – Lunel
DELCOR – FOURNIER CAROLINE – Economie et Gestion - ZR Perpignan – Lycée F. Arago – Perpignan
HERNANDEZ CÉCILE – Lettres Classiques – Lycée Jacques Prévert – Saint Christol les Alès
NEUMAYER NICOLAS – EPS – Collège La Nadière – Port La Nouvelle
AUDEBEAU STÉPHANE – Sciences Economiques et Sociales – Lycée Joliot Curie - Sète
ALIAGA ISABELLE – Espagnol – IUFM – Montpellier II
MORALES ISABELLE – Anglais – Lycée Jean Monnet – Montpellier
SALLIOU NELLY – Lettres Modernes – Collège Jean Amade – Céret
NGUYEN MARIE-FRANCE – Lettres Modernes – Lycée Dhuoda – Nîmes
ROBERT ANNE-LAURE – Anglais - Collège Diderot – Alès

CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION

HORS-CLASSE

VAZEL PASCALE – Lycée Joffre – Montpellier
PLATRIEZ PHILIPPE – Collège Emmanuel Maffre-Baugé – Paulhan

CLASSE NORMALE

BELLIN MARIE ALICE – Lycée Professionnel Georges Guynemer – Uzès
DUTHEIL-LANNOY ELSA – Collège La Vallée Verte – Vauvert
BODET GWENAËLLE – Collège Jean Vilar – Saint Gilles
CIAMPI CAROL – Collège André Chamson – Le Vigan
GONZALEZ PHILIPPE – Lycée Professionnel Charles Blanc – Perpignan
MONTAGNE CHRISTINE – Lycée Professionnel Charles Cros – Carcassonne
MANSERVISI LAURE – Collège Jean Vilar – Saint Gilles
BOURRET ELSA – Collège Olargues
ARBOUSSET VALÉRIE – ZR Alès – Lycée J.B.Dumas – Alès
PEYTAVIN ALAIN – Lycée Jean Monnet – Montpellier
ANGULO JOSÉ – Collège Jean Amade – Céret
DE BEAULIEU CLAUDE – Lycée Professionnel Charles Cros – Carcassonne
COMPS GÉRALDINE – Collège Romain Rolland – Nîmes
FESQUET LAURENT – Collège du Pic Saint Loup – St Clément de Rivière

DIRECTEURS DE CIO ET CO PSY

DIRECTEURS DE C.I.O.

MEJEAN PATRICK – CIO de Bagnols sur Cèze – Bagnols sur Cèze
FERMET- QUINET YVAN – CIO Perpignan Cassanyes – Perpignan
DIAZ CATHERINE – CIO d'Alès – Alès
BLANCHARD ELISA – CIO de Nîmes Ouest – Nîmes

CONSEILLERS D'ORIENTATION - PSYCHOLOGUES

MAUREL NATHALIE – CIO de Montpellier Est – Montpellier
JOUANEN CHANTAL – CIO de Montpellier Centre – Montpellier
SAUVAGE HÉLÈNE – CIO de Perpignan Centre – Perpignan
JANVIER ISABELLE – CIO de Sète – Sète
GARRIDO DOMINIQUE – CIO de Montpellier Est – Montpellier
LATRACHE CHEIKH – CIO de Montpellier Celleneuve – Montpellier

CE QUE NOUS REFUSONS

• Une politique éducative qui supprime les postes par dizaines de milliers, dégrade chaque année les conditions d'enseignement, aggrave les inégalités, abandonne toute ambition pour le système éducatif et la formation de la jeunesse, et remet en cause le sens même de notre métier.
• Des « réformes » dont le seul but est de « financer » les suppressions de postes, au détriment de la qualité de l'enseignement et de l'intérêt des jeunes : réforme Chatel des lycées et de la voie technologique qui abandonnent le principe de démocratisation, dispositif d'accueil des stagiaires inadmissible, programme CLAIR qui dynamite l'éducation prioritaire, imposition du socle commun et du LPC en collège tournant le dos à une culture commune large, gouvernance des EPLE avec pouvoir accru des chefs d'établissement, enfin projet de réduction des congés sous couvert de "réforme" des rythmes scolaires !
• La multiplication de tâches et d'activités qui n'ont que de lointains rapports avec l'enseignement et ne font que peser davantage sur un métier passionnant mais chaque année plus difficile.
• Les services à cheval sur 2 ou plusieurs établissements, les heures supplémentaires imposées.
• L'accroissement de la précarité.
• La remise en cause de nos statuts et nos carrières, du droit à mutation et de la possibilité pour tous d'accéder à la hors-classe.



P.E.G.C.

TOLEDANO PATRICK - Lettres / Histoire - TZR - Clg Clémenceau - Montpellier
TYBURCZY Isabelle - Maths / Sc. Physiques - Clg F. Mistral - Pérols
BRUNEL HENRI - Technologie - Clg. H. Bourrillon - Mende
CASTAN PHILIPPE - Lettres / Anglais - Clg. M. Albert - St Nazaire d'Aude
GOUJON Patrice - Lettres / Histoire - TZR - Clg. Lou Castellas - Marguerittes
LAMY André - Technologie - Clg F. Mistral - Pérols

CCP pour les non titulaires
ENSEMBLE CONTRE LA PRÉCARITÉ

Pour être reconnus et respectés, pour la défense du pouvoir d'achat et des droits des non titulaires, pour un plan de titularisation rapide qui n'écarte aucun non titulaire

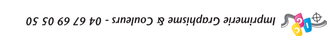
Votez pour le SNES et les syndicats de la FSU

Vos représentants seront désignés parmi ces collègues :

Enseignement, éducation, orientation :
PERNIN SANDRINE, Documentation, lycée J. Monnet, Montpellier
KAMALI ISAAC, Mathématiques, collège Via Domitia, Poussan
DE MARI BLANDINE, FLE, collège Joffre, Montpellier
LITOT BORIS, Philosophie, lycée J. Monnet, Montpellier...

Surveillance, accompagnement des élèves :
BAILLY CATHERINE, AVS Co, école H. Tazieff, Ganges
ZAHND LAURENCE, AED, collège Via Domitia, Poussan...

...listes définitives à consulter sur le site du SNES.



POUR LE CTA ET LE CTM, VOTEZ FSU !

COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE

DUFFOURG BERNARD	Professeur agrégé	Lycée Jules Guesde, Montpellier (34)	SNES
CAM CHRISTIAN	Professeur des écoles	Ecole élémentaire d'Aujargues (30)	SNUIPP
BASSIS PATRICK	Professeur agrégé d'EPS	Lycée Jean Mermoz, Montpellier (34)	SNEP
LEGAL MARIE	Professeure certifiée	Collège Romain Rolland, Nîmes (30)	SNES
HUMEAU BERTRAND	Professeur agrégé	Lycée Dhuoda, Nîmes (30)	SNES
SERRANO CONCEPTION	SAENES	Inspection Académique, Nîmes (30)	SNASUB
CANERI EMMANUEL	Professeur en Lycée Professionnel	SEP du Lycée J. Vallot, Lodève (34)	SNUEP
TOLEDANO PATRICK	PEGC	ZR Montpellier, Collège Clémenceau (34)	SNUIPP
FUMEL HERVÉ	Professeur certifié	Lycée Chaptal, Mende (48)	SNES
GUY JÉRÔME	Professeur des écoles	Ecole Jules Ferry, Sainte Marie la Mer (66)	SNUIPP
CARIAT SANDIE	Infirmière	Collège du Salagou, Clermont l'Hérault (34)	SNICS
BACHELART ERIC	Professeur d'EPS	Lycée Jules Guesde, Montpellier (34)	SNEP
COUESNON ISABELLE	Assistante Sociale	Collège Jean Moulin, Sète (34)	SNUASFP
CORDESSE CLAIRE	Professeure des écoles	Rased, Marvejols (48)	SNUIPP
BURGAT JEAN-LOUIS	Instituteur	Ecole André Pic, Port La Nouvelle (11)	SNUIPP
CATALA AGNÈS	Professeur en Lycée Professionnel	Lycée J. Jaurès, St Clément de Rivière (34)	SNUEP
GIRONELL GÉRARD	Professeur certifié	Lycée François Arago, Perpignan (66)	SNES
ZAHND LAURENCE	AED	Collège Via Domitia, Poussan (34)	SNES
LEMAITRE ARNAUD	SAENES	Collège Jean Moulin, Arles sur Tech (66)	SNASUB
CAZES MICHÈLE	Professeure certifiée	Lycée Jules Fil, Carcassonne (11)	SNES

CTD DE LA LOZÈRE

ILLES JOËL	SD FSU, SNES	Mende
PERRET NATHALIE	SNUIPP	Barjac
FUMEL HERVÉ	SNES	Mende
FEFFER SOPHIE	SNUIPP	Mende
ROBIN FRANÇOIS	SNEP	Florac
CORDESSE CLAIRE	SNUIPP	Marvejols
BOUDET JOSETTE	SNES	Mende
TAURISSON OLIVIER	SNUIPP	Mende
COGOLUEGNES JACQUELINE	SNICS	Mende
CALMELS LAURENT	SNUEP	Mende
AGULHON MICHEL	SNES	Florac
DOUET ERIC	SNUIPP	ZIL Aumont
GERBAL CHRISTIAN	SNEP	Mende
PREVOST FRANÇOIS	SNES	Mende
BOURGEAT CLAUDINE	SNUIPP	Florac
MARQUES MARLÈNE	SNUEP	Mende
DUPENLOUP JEAN CHARLES	SNUIPP	Florac
MARTIN WILLIAM	SNUEP	Mende
MARTIN CHRISTELLE	SNUIPP	Le Chastel Nouvel
GUIBBERT MIREILLE	SNES	Mende

CTD DU GARD

BOIS EMMANUEL	SD FSU, SNES	Nîmes
CAM CHRISTIAN	SNUIPP	Aujargues
LEGAL MARIE	SNES	Nîmes
DIB HAKIM	SNEP	Nîmes
CARMINATI CATHERINE	SNUIPP	Uzès
JOUVE THIERRY	SNES	St Géniès de Malgoires
PERROD ALAIN	SNUIPP	Alès
AZNAR CLAIRE	SNES	Bagnols-sur-Cèze
VACQUIER FRÉDÉRIC	SNUIPP	Le Vigan
DUFOUR BARBARA	SNEP	Nîmes
LETOUZEY SARAH	SNES	Nîmes
POMBAR JEAN LUC	SNUIPP	Nîmes
HUMEAU BERTRAND	SNES	Nîmes
SERRANO CONCHITA	SNASUB	Nîmes
BENELLI CHRISTOPHE	SNUIPP	Jonquières St Vincent
COURT GENEVIÈVE	SNICS	Nîmes
GIRARDI MARYLÈNE	SNUAS-FP	Nîmes
TICHADOU FRANCK	SNES	Uzès
PLACE CORINNE	SNUIPP	Saint-Nazaire
MEKLAT ZAHIA	SNES	Alès



CTD DE L'AUDE

DECHAUD PHILIPPE	SNEP	Carcassonne
CAZES MICHÈLE	SNES	Carcassonne
BURGAT JEAN LOUIS	SNUIPP	Port La Nouvelle
LASNEL ALEXANDRE	SNES	Rieux-Minervois
SARRIBOUETTE ISABELLE	SNUIPP	La Serre de Prouilhe
RICAUD LIONEL	SNES	Narbonne
BAILLOU PHILIPPE	SNUIPP	Verdun en Lauragais
MAGRON MARJORIE	SNEP	Carcassonne
BOUSQUET JEAN LOUIS	SNUIPP	Roquefeuil
MAILLOT HÉLÈNE	SNES	Castelnaudary
MORER JEANNE	SNUAS-FP	Carcassonne
ENJALBERT FRÉDÉRIC	SNUIPP	Carcassonne
MALOBERTI LAURE	SNUIPP	Carcassonne
DEPLANTES JEAN LOUIS	SNES	Narbonne
CANTIE LÉO	SNEP	Carcassonne
RIVES DI GIUSTO SANDRINE	SNES	Castelnaudary
CAZABANT ANNIE	SNICS	Cuxac-Cabardès
PUJOL MARIE DO	SNUIPP	Carcassonne
AMADEI CATHERINE	SNES	Quillan
ROTIEL PAUL	SNUIPP	Trèbes

CTD DES PYRÉNÉES ORIENTALES

GIRONELL GÉRARD	SD FSU, SNES	Perpignan
ARGENCE CHANTAL	SNEP	Perpignan
MOLINER MARC	SNES	Perpignan
BOURQUARD VÉRONIQUE	SNUIPP	Le Boulou
GUY JÉRÔME	SNUIPP	Ste Marie
SANCHEZ ISABEL	SNES	Canet
RAYNAL GRÉGORY	SNUIPP	Canohès
FELTZ CATHY	SNES	Ille sur Têt
VIBERT GUIGUE ALAIN	SNUIPP	Rivesaltes
HERNANDEZ MONIQUE	SNUIPP	Perpignan
VINOUR LAURENT	SNES	Thuir
AIGLE BERNADETTE	SNUPDEN	Perpignan
LANDREVIE CATHERINE	SNUEP	Perpignan
LEMAÎTRE ARNAUD	SNASUB	Arles sur Tech
MELUSSON FABIENNE	SNUIPP	St Laurent de la Salanque
BAREIL JEAN PAUL	SNES	Perpignan
BOTONNET JEAN CLAUDE	SNICS	Perpignan
SALLANNE EVELYNE	SNEP	Prades
DEIXONNE DAVID	SNES	Pia
GUILLAUME JOCELYNE	SNUAS FP	Perpignan

CTD DE L'HÉRAULT

LESSEUR PASCAL	SNUIPP	Cournonterral
ROUSSEL ARNAUD	SNES	Pignan
TOLEDANO PATRICK	SNUIPP	Montpellier
BACHELART ÉRIC	SNEP	Montpellier
DUPONT THÉRÈSE	SNES	Montpellier
PERLES ÉRIC	SNUIPP	Béziers
MARC MAGUELONE	SNES	Montagnac
CATALA AGNÈS	SNUEP	St Clément de Rivière
CARIAT SANDIE	SNICS	Clermont l'Hérault
THIBON MARYSE	SNUASFP	Montpellier
KORDJANI MAGALI	SNUIPP	Montpellier
BERNARDY ELSA	SNES	Lunel
FERRARA MARC	SNEP	Béziers
GARCIA CYRIL	SNES	Lunel
QUILLON NATHALIE	SNUIPP	Lansargues
AUDEBEAU STÉPHANE	SNES	Sète
BOURGOUGNON CHARLOTTE	SNUIPP	Béziers
CANERI EMMANUEL	SNUEP	Lodève
LALAURIE ANNIE	SNUIPP	Poussan
MEJEAN ÉRIC	SNES	Béziers



Élections professionnelles 13-20 octobre 2011

(ré)Agissez pour nos professions
Votez SNES Votez FSU !
snes fsu
F.S.U.

CE QUE NOUS VOULONS POUR TOUS

La revalorisation de nos métiers dans tous leurs aspects :

- des carrières plus attractives qui reconnaissent nos qualifications,
- des conditions d'affectation et d'emploi respectant les aspirations individuelles et le bon fonctionnement du service public sur l'ensemble du territoire dans le cadre d'un mouvement national rénové et de règles communes à tous,
- des conditions de travail améliorées,
- la prise en compte de la concertation et du travail en équipe dans le temps de service,
- des missions de remplacement plus attractives (respect de la zone et de la discipline, indemnité revalorisée, zones plus petites),
- une revalorisation des traitements et le rattrapage des pertes subies depuis plus de 20 ans,
- une formation initiale ambitieuse permettant une entrée progressive dans le métier, avec une décharge de service pour les stagiaires et les néo-titulaires,
- une formation continue correspondant aux demandes et aux attentes des collègues
- un plan de recrutement et de pré-recrutement (pour reconstituer le vivier) à la hauteur des besoins et des enjeux,
- un plan de titularisation des non-titulaires pour résorber la précarité
- l'aménagement des fins de carrière par réduction progressive des services

La respect de nos missions et de la spécificité de chacun de nos métiers, le respect de nos qualifications et de la liberté pédagogique.

Une autre politique éducative, ambitieuse pour ses personnels et les élèves, et qui tienne compte de l'expertise des professionnels que nous sommes.

CERTIFIÉS ET AE

- une carrière plus rapide avec 11 échelons intégrant le dernier indice de la hors-classe, et dans l'immédiat l'augmentation du nombre de promotions à la hors-classe (en hausse sensible ces dernières années grâce à l'action du Snes), une harmonisation des notes pédagogiques et une réévaluation des notes les plus anciennes,
- le développement des voies de promotions à l'agrégation par concours et par liste d'aptitude, dans toutes les disciplines et spécialités, ce qui implique l'augmentation du nombre de congés-formation
- la réduction du temps de service (à 15h et 26h en documentation) et de la charge de travail



AGRÉGÉS

- une carrière plus rapide avec 11 échelons intégrant le dernier indice de la hors-classe, l'ouverture à l'échelle-lettre B, ainsi que le doublement des chaires supérieures
- la poursuite de l'augmentation du nombre de promotions à la hors-classe et de l'amélioration des procédures de notation pédagogique, obtenues ces dernières années grâce à l'action du Snes,
- une véritable reconnaissance de la place des agrégés dans le supérieur et des possibilités d'accès à la recherche ouvertes à tous et dans la transparence.

CHAIRES SUP

- une progression de carrière plus rapide aux échelles A et B,
- une participation à la réflexion sur les nouveaux programmes en classes prépas,
- l'arrêt des fermetures de classes prépas de proximité et dans les lycées technologiques, pour promouvoir une réelle diversité sociale,
- l'évaluation des nouvelles prépas hors lycée qui amènent à une concurrence stérile au sein du service public.

Directeur de la publication : **Bernard DUFFOURG** - N° Commission Paritaire : 1111 S 05907
Imprimerie Graphisme et Couleurs - Z.A Les Côteaux - 34430 St Jean de Védas





CPE

- une carrière plus rapide comme pour les certifiés,
- la création d'une agrégation d'éducation et d'un corps d'inspection spécifique,
- des conditions de travail garantissant la qualité des interventions auprès des jeunes : 35h hebdomadaires incluant du temps pour le travail en équipe,
- des équipes « d'étudiants-surveillants » formés et en nombre suffisant,
- un métier centré sur le suivi pédagogique et éducatif de l'élève : respect des missions et du statut des CPE, réaffirmation de leur appartenance à l'équipe pédagogique,
- un plan de recrutement d'urgence pour ne laisser aucun collège sans CPE et obtenir un CPE par tranche de 250 élèves.



AED, NON-TITULAIRES DE SURVEILLANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT

- la généralisation des contrats de 3 ans, la possibilité de dérogation à la durée de 6 ans pour une poursuite d'étude,
- la création de 10 000 postes d'AED,
- l'augmentation des salaires,
- la création d'un statut spécifique d'AED pour les étudiants (service maximal de 26 heures avec salaire complet), le droit à une formation professionnelle et à la VAE pour les non étudiants,
- la pérennisation des AVS et des AED-TICE.

CO-PSY ET DCIO

- l'accès aux indices de la hors-classe pour les Copsy et une meilleure grille indiciaire pour les DCIO,
- la reconnaissance du métier de conseiller d'orientation–psychologue, dont la présence auprès des adolescents est indispensable dans le cadre d'un processus long, lié à l'identité et au sens des études, à l'opposé du conseil ponctuel,
- la reconnaissance de la spécificité des CIO et de leur maintien contre les projets de « lieu unique » qui imposent des conditions d'exercice contraires à leurs missions,
- un plan de recrutement d'urgence de 250 Co-Psy par an, pour combler les départs.

NON-TITULAIRES ENSEIGNANTS, CPE, COP

- un véritable plan de titularisation : plan massif pour les MA, contractuels et vacataires en poste ou au chômage, et garantie de réemploi pour tous,
- une grille salariale revalorisée, des droits à un avancement, aux frais de déplacements et à la formation rémunérée, des droits sociaux élargis,
- un élargissement des compétences des CCP pour garantir la transparence des contrats et des rémunérations

VOTE, MODE D'EMPLOI

1. Vérifiez votre présence sur les listes électorales affichées dans les établissements. En cas d'anomalie, le signaler avant le 3 octobre sur le site du ministère rubrique "Élections professionnelles" et nous contacter.

2. Réception de **la notice de vote** contenant : **IDENTIFIANT** (case à gratter) + **NUMEN**, sous enveloppe cachetée, auprès du Chef d'établissement, avant le 28 septembre.
   Cas particuliers :
   - *TZR non affectés à l'année, collègues en CLM, CLD : la notice de vote sera envoyée à l'adresse personnelle.*
   - *AED, contractuels embauchés après le 5 septembre : envoi des identifiants de vote par courriel à l'adresse électronique académique (s'assurer qu'elle a été créée et qu'elle est valide).*

3. Récupération du **mot de passe de vote** sur le site du ministère rubrique « Élections pro » (mot de passe reçu par mail sur la boîte perso ou académique), à l'aide de votre **IDENTIFIANT**, de votre **NUMEN** et des **6e et 7e chiffres INSEE** (département de naissance).

4. **Muni de l'identifiant et du mot de passe de vote, entre le 13 octobre et le 20 octobre, sur le site du ministère rubrique « Élections professionnelles », VOTER SNES et FSU !**